

RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

AVIS DE L'AILE RELÈVE



cci2m
Aile Relève



RENOUVELLEMENT DE LA POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE LA JEUNESSE

Avis de l'Aile Relève de la Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes

1. MISE EN CONTEXTE

À la suite du dépôt du document de consultation (*Ensemble pour les générations futures*) émis en juin 2015 par le gouvernement du Québec et portant sur le renouvellement de sa politique québécoise de la jeunesse, la Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) est intéressée à se prononcer et à transmettre ses opinions dans le cadre de cette consultation publique. C'est par la voix de son Aile Relève (entrepreneurs et professionnels âgés de 18 à 40 ans) que la CCI2M partage sa vision sur le contenu de la future politique adoptée.

Différents axes d'intervention sont présentés dans le document de consultation et nous précisons que c'est dans l'axe III, *Des jeunes prêts pour la travail, une économie prête à les accueillir*, que l'Aile Relève émet ses objectifs et recommandations, et ce, selon quatre thèmes :

1. L'accès au financement
2. Repreneuriat et relève familiale
3. Diffusion des ressources et programmes disponibles
4. L'entrepreneuriat en milieu scolaire

Notons que cet axe aborde entre autres le vaste sujet de l'entrepreneuriat, ce qui interpelle notre organisation vouée au développement des affaires.

2. LA CCI2M EN BREF

Mission : *Notre raison d'être*

La Chambre de commerce et d'industrie MRC de Deux-Montagnes (CCI2M) est un regroupement de gens d'affaires qui répond aux besoins de ses membres et qui voit à leurs intérêts afin de favoriser le développement économique et social de sa région.

Vision : *Notre ambition*

La CCI2M sera reconnue comme un réseau d'affaires et de référence, accessible et représentatif de tous les secteurs d'activité, en complémentarité et en réciprocité avec ses partenaires.

Force du réseau

La CCI2M, un réseau dont la structure organisationnelle est entièrement indépendante et ne reçoit aucun soutien financier direct provenant du gouvernement, profite de la force du réseau de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ). C'est près de 150 chambres de commerce qui constituent le grand réseau de la FCCQ.

Faits saillants

Un **réseau d'affaires crédible** cumulant plus de 50 ans d'histoire;

Plus de 750 membres œuvrant dans différents secteurs (industriel et manufacturier, commercial, services professionnels et agrotourisme);

Une force crédible sur les scènes locales, régionales et provinciales par ses affiliations avec la Fédération des chambres de commerce du Québec et le Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec;

Une **organisation engagée et présente** dans son milieu;

Une Chambre accréditée avec distinction pour une troisième fois consécutive (2013-2015), honorée à titre de Chambre de commerce de l'année en 2010-2011;

3. L'AILE RELÈVE DE LA CCI2M

Mission

Créée à l'automne 2012, le mandat de l'Aile Relève est d'accompagner, outiller et mobiliser la relève (entrepreneurs, professionnels et cadres âgés entre 18 et 40 ans) en favorisant leur intégration, notamment par l'échange avec des gens d'affaires plus expérimentés, afin de leur permettre de contribuer à l'enrichissement de la région. L'Aile Relève compte près de 240 membres âgés entre 18 et 40 ans.

Vision

Être un réseau dynamique et ouvert qui sera une référence pour la relève et tiendra compte de ses intérêts et de ses particularités afin de favoriser son épanouissement.

Il est important de rappeler que l'Aile Relève fait partie de la grande organisation de la CCI2M et qu'il ne s'agit pas d'un réseau d'affaires indépendant. L'Aile Relève existe et prend vie par le biais d'un comité Relève composé de 12 membres bénévoles où quatre membres parmi eux forment l'exécutif.

4. DÉMARCHE CHOISIE POUR LA CUEILLETTE D'INFORMATION

L'Aile Relève a consacré en septembre une rencontre complète au renouvellement de la politique québécoise de la jeunesse afin d'établir les grandes préoccupations touchant principalement le sujet de l'entrepreneuriat (voir les quatre thèmes précis ci-haut mentionnés). De plus, ce sont des rencontres individuelles auprès d'entrepreneurs ciblés qui sont venues enrichir et valider les opinions émises.

5. THÈMES, OBJECTIFS ET MOYENS

A. L'accès au financement

L'accès au financement est une préoccupation constante, autant chez les entrepreneurs en démarrage que chez ceux ayant davantage d'expérience en affaires. La problématique financière se vit à différentes périodes durant la croissance d'une entreprise ce qui nécessite un type de soutien particulier selon les besoins exprimés (démarrage, fond de roulement, rachat, capital de croissance, etc.). On dénote que ce manque d'accessibilité est causé, entre autres, par des critères très restrictifs au moment de compléter une demande, soit par le biais d'une institution financière, d'une organisation publique ou d'organismes vouées au développement économique. Mentionnons qu'une meilleure accessibilité à du financement est aussi un élément important pour la survie d'une entreprise et/ou pour sa croissance, participant ainsi au développement de la richesse économique québécoise.

Objectifs

- Faciliter l'accès au financement
- Supporter les entrepreneurs en permettant une meilleure diffusion des possibilités financières offertes au Québec

Moyens

- Assouplir les critères établis pour l'accessibilité au financement, principalement chez les entrepreneurs ayant le statut de travailleur indépendant et chez les entrepreneurs de la relève souhaitant faire l'acquisition d'une entreprise déjà existante (voir thème B)
- Offrir une bourse financière au démarrage d'entreprise, dans le même esprit d'idée qu'une bourse d'études
- Créer un crédit d'impôt incitant et facilitant le démarrage d'entreprise
- Créer un ministère entièrement voué à l'entrepreneuriat et/ou aller de l'avant avec la mise en place du guichet unique dédié à l'entrepreneuriat
- Utiliser la compétence et la crédibilité des institutions financières en place pour entreprendre une éducation financière permettant ainsi de développer les compétences des entrepreneurs en ce sens. Les chambres de commerce pourraient être un excellent porte-parole pour

promouvoir l'importance à l'éducation financière et offrir des solutions adaptées (formations, diffusion d'instances financières capables de supporter les entrepreneurs, etc.)

- Revoir le soutien financier accordé à des secteurs peu valorisés (commerce de détail et services professionnels) afin de le bonifier (les secteurs manufacturiers et des technologies sont davantage financés)
- Mettre en place des programmes de soutien financier permettant la croissance d'une entreprise par l'embauche de personnel, mais n'exigeant pas que la ressource embauchée ait un statut particulier (aide sociale, chômage ou éloignée du marché du travail)
- Adopter la proposition du RJCCQ touchant la création d'un RAE (Régime d'accession à l'entrepreneuriat). Voir leur proposition : <http://administrateurs-de-la-releve.rjccq.com/communiqués/acheter-une-entreprise-avec-ses-reer-le-rjccq-propose-une-solution-le-rae-regime-daccession-a-lentrepreneuriat/>

B. Repreneuriat et relève familiale

L'une des difficultés pour les entreprises du Québec est le manque de relève. Les PME (petites et moyennes entreprises) représentent le moteur économique de notre province. À elles seules, les PME représentent plus de 96 % des entreprises et plus de 87 % des emplois. Entre 2010 et 2020, plus de 98 000 entrepreneurs auront le désir de prendre leur retraite et de passer le flambeau à la relève entrepreneuriale (acheteur inconnu ou relève familiale). Plus de 60 000 entrepreneurs reprendront les rênes d'une entreprise. Toutefois, le manque à gagner sera de 38 000 jeunes entrepreneurs sur le marché. Plusieurs causes sont à l'origine de ce problème, notamment, le vieillissement de la population et les considérations financières.[1]

Le projet d'acquérir une entreprise existante est beaucoup plus ambitieux au niveau financier que de démarrer une entreprise à partir de zéro. Reprendre une entreprise existante implique de faire l'achat des actifs au sein de cette entreprise. Les besoins financiers sont donc dans ce cas plus importants. [2]

Cet enjeu touche tout particulièrement notre région (MRC de Deux-Montagnes) où la relève familiale est bien présente. Plusieurs entreprises en sont rendues à la 2^e ou 3^e génération de propriétaires.

Objectifs

- Développer des outils dans le but de favoriser le transfert d'entreprise
- Alléger le processus de rachat d'entreprise

Moyens

- Centraliser en un seul endroit, possiblement une plate-forme Web, les possibilités et opportunités de rachat d'entreprise afin de faciliter l'accès à l'information. Aussi, il pourrait être intéressant de centraliser le tout via un organisme porteur œuvrant pour le développement économique.

- Offrir un support et un accompagnement au moment où la relève entrepreneuriale complète la documentation nécessaire aux différentes étapes du transfert d'entreprise
- Mettre en place une ligne directe d'information (par exemple 1 800 Entrepreneurs) pour offrir un soutien général aux entrepreneurs
- Uniformiser les frais encourus lors d'un transfert d'entreprise, et ce, peu importe qui est l'acheteur (membre de la famille ou acheter inconnu)
- Avoir recours à un évaluateur agréé en entreprise pour établir de façon neutre et transparente la valeur de l'entreprise lors d'un rachat par un membre de la famille

[1] <http://www.durevealareleve.com>

[2] SADC Papineau

C. Diffusion des ressources et programmes disponibles

Bon nombre d'entrepreneurs constatent par eux-mêmes leur méconnaissance en regard aux ressources, outils, services ou programmes offerts par l'ensemble des acteurs œuvrant pour le développement économique ou dans le domaine de l'entrepreneuriat. Cette méconnaissance du panier de services offert aux entrepreneurs québécois touche tout autant les entrepreneurs en démarrage que ceux ayant franchi le cap de la première année d'existence.

Objectifs

- Faciliter la circulation des informations et en améliorer la diffusion

Moyens

- Promouvoir davantage les outils ou les programmes déjà en place au lieu de multiplier les plates-formes d'informations. Ce qui existe est pertinent et a sa raison d'être!
- Tenter de rassembler en un seul endroit tous les sujets entourant l'entrepreneuriat : maillages d'affaires, mentorat, financement, formations, bénévolat d'affaires, etc.
- Utiliser les réseaux d'affaires (Fédération des chambres de commerce, Chambres de commerce locales, Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, etc.) pour qu'ils agissent pleinement à titre de courroie de transmission auprès des entrepreneurs en raison de leur lien de proximité et de la facilité de leurs échanges.

D. L'entrepreneuriat en milieu scolaire

La sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse fait partie des priorités du Secrétariat à la jeunesse depuis quelques années et il existe d'ailleurs 98 agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat présents dans les carrefours jeunesse-emploi au Québec. Leur mission consiste à travailler en partenariat avec les acteurs du milieu local (écoles, organismes communautaires, jeunes hors-scolaire, élus locaux et provinciaux et associations de gens d'affaires) afin d'assurer le développement d'une culture entrepreneuriale.

Les entrepreneurs de la relève confirment qu'il faut poursuivre un travail de sensibilisation à l'entrepreneuriat, et ce, tout particulièrement dès le secondaire. Cette sensibilisation peut effectivement avoir une incidence concrète sur le développement d'une culture entrepreneuriale.

Objectifs

- Miser sur la poursuite du travail de sensibilisation en milieu scolaire
- Favoriser davantage le contact entre les jeunes et le milieu des affaires, par le biais, entre autres, du bénévolat

Moyens

- Poursuivre les actions gouvernementales qui misent sur la persévérance scolaire et qui démontrent tous les avantages à demeurer aux études et à terminer un programme entamé
- Promouvoir davantage auprès des jeunes la plate-forme *Jentreprends.ca* qui est un excellent moyen d'informer les jeunes sur l'entrepreneuriat comme étant un choix de carrière
- Voir à ce que le cours à option « entrepreneuriat » en milieu scolaire soit davantage répandu et disponible dans toutes les régions du Québec
- Offrir concrètement des mesures incitatives, par le biais d'un crédit d'impôt par exemple, permettant d'accueillir des stagiaires en milieu de travail
- Favoriser et mettre le bénévolat en valeur comme une façon concrète de développer des compétences entrepreneuriales

6. CONCLUSION

La CCI2M et son Aile Relève dépose cet avis au Secrétariat à la jeunesse, mais s'assurera également de faire un travail de diffusion auprès de son réseau afin de faire connaître les opinions et recommandations détaillées dans ce document. Certains enjeux touchent davantage nos entrepreneurs membres et correspondent à leur réalité.

Sachant cette information, si la diffusion de cet avis peut poursuivre le discours amorcé, la CCI2M sera en mesure de renforcer ses positions et de défendre les réelles problématiques vécues par la relève entrepreneuriale.